Mlle Ayan Ahmed Youssouf Mission Permanente de Djibouti Chemin Louis-Dunant 19 1207 Genève

Déclaration de Djibouti sur le deuxième passage à l'EPU de Maurice Genève, le 23 octobre.

M. Le président,

Ma délégation souhaite remercier la délégation mauricienne de sa présence parmi nous aujourd'hui ainsi que de la soumission de son rapport national exhaustif. Nous souhaitons aussi remercier le Haut-Commissariat de toutes les informations supplémentaires fournies, afin de pouvoir faire un examen juste de la situation des Droits de l'Homme sur le terrain.

L'interdépendance et l'interrelation des droits humains sont cruciaux afin d'appréhender ceux-ci dans une approche globale et de favoriser la jouissance de chacun d'eux.

Ma délégation accueille avec satisfaction la création de comités et d'organes institutionnels dotés de stratégies et compétences propres et adéquates dans de multiples domaines allant de la protection des mineurs à l'égalité des chances.

Nous saluons également la création d'équipe de coordination afin d'éviter des doublons.

Djibouti encourage Maurice à suivre l'action de ces organes, étape clé dans le processus d'examen et dans la pérennisation de ces jeunes institutions.

Un autre élément clé et le plus pérennisant est l'instauration d'une culture des droits de l'homme, ce à quoi le gouvernement mauricien s'est attelé à travers un vaste programme de sensibilisation.

Djibouti se félicite de l'engagement effectif pour les personnes handicapées conformément à ses nouvelles obligations internationales.

Djibouti souhaite ainsi formuler 3 recommandations

Première : renforcer la coordination au sein des nouvelles institutions pour la protection des mineurs et pour les personnes handicapées

Deuxième : maintenir ses efforts dans le droit au logement

Troisième : promouvoir la pluralité linguistique par l'éducation

Nous nous félicitons de l'action entreprise et encourageons Maurice à maintenir ses efforts,

Je vous remercie.